

Meuse info

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents

Belgique - België
P.P. - P.B.
4260 Braives
BC 33761

& affluents

N° 30 (Trimestriel) | Mars 2019

P913055



sommaire

Édito **2** - Grand Nettoyage de printemps **3** - Programme des JWE **4**
Bilan de la campagne d'inventaire **7** - Focus **9** - Carte d'identité **10** - En bref **11** -
Sel, vinaigre et eau de javel ne sont pas autorisés pour désherber **12** - Planning
des barrages flottants **13** - Agenda **14**

MEUSE AVAL

Les journées Wallonnes de l'eau

du 15 au 31 mars 2019

JWE 2019 : DES SPECTACLES DANS LES ÉCOLES

Pour cette édition 2019 des Journées Wallonnes de l'Eau, la cellule de coordination a souhaité se tourner plus spécifiquement vers le public scolaire.

Deux compagnies sont sélectionnées pour proposer des spectacles sur la thématique de l'eau au sein même des écoles. La compagnie « **Chakipesz** » présentera 2 spectacles dans 6 classes différentes.

L'eau cassée



« L'eau cassée »

Un plombier est appelé en classe pour réparer un robinet qui ne fonctionne plus : c'est le point de départ !

« Les enfants ! J'ai une très mauvaise nouvelle, ce n'est pas le robinet qui ne marche plus, ce n'est pas le robinet qui est cassé, c'est l'eau... qui

est cassée ! Catastrophe. Le robinet ne coulait pas parce que l'eau n'arrive plus. Ça, c'est une très grosse panne et ce sera difficile à réparer. Cette fois, je vais vraiment avoir besoin de vous. Il faut que nous aidions l'eau à revenir dans le robinet et pour ça, il faut retrouver l'eau. Mais où est-elle ? »

L'eau rangée

L'histoire est simple ! Un homme est occupé à ranger ses caisses de fruits et légumes, c'est la fin du marché. Ces fruits et légumes sont beaux, très beaux ! Pourtant avant ils ne l'étaient pas. Quand il a hérité du jardin de son grand-père, ce monsieur s'est vite rendu compte qu'il manquait d'eau. Il s'est alors sou-



« L'eau rangée »

venu du trésor caché, dont lui avait parlé son ancêtre. Après avoir cherché, il a fini par découvrir une petite porte dans une butte du jardin, petite porte qui donne sur une source et qui permet à la végétation de bien se développer.

Comment, au départ de cette source, on vient à remplir un château d'eau et à amener toute cette eau dans la maison des gens ?

La compagnie « **Histoire publique** » et ses 2 marionnettes, Harry et Fredo, débarqueront dans les classes de 5 autres écoles de notre bassin.



Ces pétillants scientifiques, puits de science, racontent l'eau dans tous ses états et donnent aux enfants les tuyaux nécessaires pour qu'elle coule des jours heureux.

Ce sont ainsi près de 900 élèves, âgés de 3 à 12 ans, qui seront sensibilisés à la préservation de « l'or bleu » et pourront en apprendre plus sur le chemin que doit parcourir l'eau de sa source jusqu'au robinet.

D'autres activités « tout public » sont également proposées dans notre programme en page 4



PARTICIPEZ AU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS!

29/30/31 MARS 2019

**INSCRIVEZ-VOUS AVANT
LE 22 MARS MINUIT SUR
WALLONIEPLUSPROPRE.BE**

Lancé en 2015, le « Grand Nettoyage de Printemps » est une vaste mobilisation citoyenne qui vise à sensibiliser les Wallons à la problématique de la propreté publique afin de rendre nos lieux de vie et notre environnement quotidien plus propres.

Durant 3 jours, les 29, 30 et 31 mars 2019, tous les Wallons – citoyens, écoles, clubs de sports, mouvements de jeunesse, entreprises et associations diverses – vont se mobiliser autour d'un objectif commun : ramasser les déchets qui jonchent nos rues, nos chemins de campagne, pistes cyclables et autres, pour que notre région soit plus agréable à vivre.

Et comme 80% des déchets jetés à terre finissent dans nos cours d'eau, profitez-en pour nettoyer les berges des cours d'eau !

En 2018, 365 tonnes de déchets sauvages composés de 115 tonnes de PMC et de 250 tonnes de déchets « tout-venant » ont ainsi été ramassés.

Les inscriptions se clôtureront le vendredi 22 mars inclus à minuit, et de nombreuses équipes près de chez vous sont certainement déjà inscrites.

www.walloniepluspropre.be/grand-nettoyage-de-printemps/



Programme des JWE sur le bassin de la Meuse Aval

du 15 au 31 mars 2019



Du lundi 18 au samedi 30 mars

🔹 L'eau en question... Ah oui



Partez à la découverte de l'eau sous toutes ses formes à travers Huy. Rendez-vous à l'Office du Tourisme pour retirer votre carnet de route. Le questionnaire vous permettra probablement d'apprendre quelques petites choses sur le thème tout en vous promenant sur les deux rives de la Meuse. *Organisé par l'Office du Tourisme de Huy. Quai de Namur 1 à Huy. Départ en semaine de 9h00 à 16h30 et les week-ends de 10h00 à 17h00. Informations au 085/21.29.15. Pas de réservation.*

Samedi 23 mars

🔹 À la découverte des sources de la Mehaigne



Samedi 23 mars 2019 à 14h

Logo of the Maison de la Mémoire Rurale de La Bruyère

EAU DE SAINT-DENIS

EAU DE TABLE GAZEUSE

GARANTIE PURE

AGRÉABLE DIGESTIVE

A LA DÉCOUVERTE DES SOURCES DE LA MEHAIGNE

Départ : Rue de Cannevaux à St Denis (Parcours de 7 km)

Arrivée : Établissement Hallet (Eau de Saint-Denis)

Informations et réservations : 0474 30 34 98 - paul.debois@paul.debois.be

Retournez le programme complété aux journées de l'eau sur les sites

www.mmr.be

Logo of Les Journées de l'Eau

Au départ de la rue de Cannevaux (à hauteur des sources), un circuit de 7 km nous emmènera vers la Ferme du Vieux Raucourt, la Mehaigne et le site archéologique gallo-romain de Nausipont. Au retour, nous passerons par la rue des Moulins, la pompe de Saint-Denis pour arriver à la Brasserie Hallet (eau de Saint-Denis). Commentaires patrimoniaux, paysagers et hydrologiques. Prendre des chaussures de marche. *Organisée par la Maison de la Mémoire Rurale de La Bruyère. Rue de Cannevaux, 5081 Saint-Denis (La Bruyère). De 14h00 à 17h00. Réservation et informations : Paul Debois (0474/30.34.98 - paul.debois@gmail.com).*

Dimanche 24 mars

🔹 Visite du moulin castral de Hologne-sur-Geer



Présentation des aspects historiques, de la restauration des bâtiments, de la production d'électricité, du lien avec la rivière et de sa compatibilité avec cette dernière. *Organisée par Pierre Lorenzi, propriétaire. Rue du Centre 27 à 4250 Geer. De 12h00 à 16h00. Pas de Réservation.*



Jeudi 28 mars

Les pieds dans l'eau et le regard tourné vers l'horizon



Les Causeries : Un bol de soupe à la main, gentiment, amicalement, sérieusement ou gravement, on vous invite à prendre le temps de discuter de choses et d'autres. À partir d'une oeuvre, d'une rencontre, d'un sujet d'actualité ou philosophique, chaque mois, une conversation se déroulera en tables rondes, où l'échange de points de vue, le bouillonnement d'idées et la culture de l'esprit critique nous amèneront à penser ensemble. Venez-vous changer les idées ! Il s'agira... Du flux, du ressac et de l'écoulement. De cette eau qui nous habite et que nous habitons. Celle qui monte, qui monte, qui monte... Le **film Maregrave de Justine Capelle** ouvrira la discussion durant laquelle nous nous interrogerons sur notre rapport à l'eau durant cette soirée introductive à la MicroFabrique de printemps. *Organisé par le Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy, Philo-cité et le CRMA. Espace Saint-Mengold, Place Verte – Huy. À 19h. Réservation au 085/211206 ou info@ccah.be*

Samedi 30 mars

MicroFabrique de printemps spéciale Journées de l'Eau



Lors de cette MicroFabrique de printemps, des ateliers dédiés spécialement aux Journées de l'Eau accompagneront l'incontournable Repair Café, la Donnerie ainsi qu'un atelier de construction de nichoirs. Il s'agit d'une fabrique d'histoires pour petits et grands à 14h45 et 16h15, atelier d'écriture sur galets de rivière, atelier de fabrication de savon à 14h45 et à 16h15, atelier maillot de bain, animation «Et l'eau sale, ça va où?». Et toujours: bar, salon et goûter à prix démocratiques. *Organisé par le Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy et le CRMA. Espace Saint-Mengold, Place Verte – Huy. De 14h à 18h. Renseignements au 085/211206 ou info@ccah.be*

Samstag, den 30. März

Vom Biber zu den Narzissen



Zuerst wandern wir einige hundert Meter flussabwärts der Göhl, dort werden wir auf Biberspuren stoßen und einiges über den Biber, der sich an der Göhl angesiedelt hat, erfahren. Danach geht es wieder zurück flussaufwärts, über die alte Bahnstrecke Richtung Rochuskapelle. Auch darüber gibt es einige Geschichten zu erzählen. Von der Kapelle aus machen wir uns auf den Weg zum Wald, wo uns die ersten Frühlingsboten erwarten. Dann wandern wir immer den Bachlauf entlang, vorbei am Oskarstollen, über die Galmeiwiese bis zu den mit Narzissen



bewachsenen Hängen des Hohnbachtals. Eine Tour, wo es viel zu erzählen gibt und ein Anblick, der bestimmt Frühlingsstimmung aufkommen lässt. *Organisiert von Ardenne & Gaume. Lütticher Straße, Ecke Hagenfeuer (Göhlbrücke) (Kelmis) Start um 14.00 Uhr. Keine Reservierung notwendig. Debois (0474/30.34.98 - paul.debois@gmail.com).*

Dimanche 31 mars

♣ Balade nature à Noville-sur-Mehaigne



La région d'Eghezée est riche de ses sources et rivières et la vallée de la Mehaigne est un de ses fleurons ; elle offre mille visages suivant le regard qu'on lui porte. En compagnie de Samuel Vander Linden du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents et des membres de la Commission « Nature et patrimoine » d'Ecrin, laissez-vous guider pour découvrir un pan de cette vallée à Noville-Sur-Mehaigne. Au programme : comprendre l'histoire et l'organisation du paysage, observer la végétation qui le compose, découvrir la gestion des zones marécageuses et saisir les enjeux de l'urbanisation et l'évolution des pratiques dans la gestion des cours d'eau et des inondations. La balade, d'une durée de deux heures environ, se terminera par la découverte de la dynamique du potager collectif du village en présence de ses membres. *Organisée par la Commission « Nature et patrimoine » d'Ecrin, le CRMA, le collectif du potager de la cure et Vent Sauvage asbl. Parking de la Balle pelote, Rue du village à Noville-sur-Mehaigne. A 9h30 Balade spéciale « familles » « Mais où va donc toute cette pluie ? » animée par Natalie Van Wetter de l'asbl « Vent sauvage ». A 10 h et à 14h Balades animées par Samuel Vander Linden du Contrat de Rivière. Réservation vivement souhaitée (Nombre de places limité) : 081/51.06.36 ou info@ecrin.be.*

♣ Marche exploratoire du quartier de Geer



Une marche exploratoire, c'est un moyen nouveau de redécouvrir, et surtout de réfléchir sa ville, son quartier en le traversant. Comment vivons-nous dans ce Geer-Rève, quelles sont nos habitudes ? Que voudrions-nous changer, quels rêves avons-nous pour cette partie de la ville ? Que nous soyons riverains du Geer ou que nous fréquentions le quartier, nous avons tous des choses à penser, et à dire, pour lui imaginer un avenir différent. En 2014, des marches exploratoires dans le centre de Waremm ont permis à de nombreux citoyens de s'exprimer, et d'influencer le processus de rénovation urbaine lancé par les services de la ville. Reprenons le mouvement, et imaginons ensemble le quartier Geer-Rève de demain ! *Organisée par le Comité spectateur de Hesbaye en collaboration avec le Centre Culturel de Waremm et la Bibliothèque Pierre Perret. Départ de la Bibliothèque Pierre Perret, rue du Rève 13 à Waremm, par groupe accompagné d'un guide toutes les 30' dès 14h00 (14h00 – 14h30 – 15h00 – 15h30). Inscriptions et informations les mardis et jeudis de 13h30 à 18h00 et les vendredis de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00 au 019/33.90.94.*

Bilan de la campagne d'inventaire 2016-2018



Incinération



Protection de berge



Rejet



Tontes de pelouses



Utilisation d'herbicide

Les contrats de rivière établissent avec leurs partenaires un programme d'actions qu'ils s'engagent à mettre en oeuvre pour préserver et/ou améliorer la qualité de nos rivières. Afin de définir ces actions, un inventaire non exhaustif des atteintes aux cours d'eau est mis à jour tous les 3 ans par notre équipe sur les cours d'eau classés des communes partenaires.

C'est ainsi qu'entre 2016 et 2018, en bottes, en wadders ou en barque, nous avons parcouru environ 1080 kilomètres de cours d'eau ! Traversant les campagnes ou les villages, nous avons relevé à l'aide de l'application « Fulcrum », et suivant un canevas commun à l'ensemble des contrats de rivière de Wallonie, les atteintes aux cours d'eau que l'on nomme « Points Noirs ». Les atteintes les plus problématiques pour la rivière, et qui nécessitent selon nous une action rapide, sont définis comme « Points Noirs Prioritaires ».

Les thématiques inventoriées concernent :

- Les captages d'eaux de surface
- Les déchets de tout type
- Les entraves au bon écoulement de l'eau
- Les érosions de berge
- Les ouvrages qui devraient faire l'objet d'une remise en état
- Le patrimoine lié à l'eau à remettre en valeur
- Les plantes invasives

- Les protections de berges détériorées
- Les rejets d'eaux usées
- D'autres atteintes non reprises dans les thématiques précédentes, comme l'utilisation de pesticides à proximité des cours d'eau ou l'artificialisation de ceux-ci.

Au terme de ces trois années d'inventaire :

- 6566 atteintes sont encodées dont 2861 nouvelles atteintes et 936 classées prioritaires
- 1187 atteintes ont été résolues, principalement grâce au travail des partenaires gestionnaires publics, mais également associatifs ou privés
- Les autres points noirs ont été maintenus car l'atteinte est toujours présente

Ces atteintes sont réparties de la façon suivante :

Type d'atteinte	Nombre de PN	%	PN campagne 2013-2015
Captage	131	1,9	75
Déchets	1500	23,6	981
Entraves	570	8,7	589
Érosions	698	10,6	741
Ouvrages	341	5,2	286
Patrimoine	107	1,6	71
Plantes invasives	860	13,1	720
Protections de berge	117	1,8	92
Rejets	1506	22,9	1125
Autres	706	10,7	537
TOTAL	6566	100	5217

Ces données sont transmises aux gestionnaires de cours d'eau concernés, les communes, les Services Techniques Provinciaux et la Direction des Cours d'Eau Non Navigables de la Région Wallonne.

Au fil de nos campagnes successives d'inventaire, la situation évolue.

Entre 2015 et 2018, certes, le nombre total de points noirs a augmenté mais le linéaire parcouru également, passant de 880 à 1080 kilomètres. Avec 6,1 points noirs par kilomètre et 2,6 points noirs prioritaires, le nombre moyen d'atteintes au kilomètre est relativement stationnaire depuis 2013.

Cependant, les problématiques « déchets » et « rejets » sont toujours inquiétantes.

De très nombreux riverains des cours d'eau évacuent encore leurs déchets verts et tontes de pelouse dans les berges, alors que cette pratique est néfaste pour l'écologie du cours d'eau et la stabilité de la berge. Les rejets directs d'eaux usées sont également plus nombreux.

Il y a donc encore du travail !

C'est reparti pour une nouvelle campagne !

Dès cette année 2019, l'équipe du Contrat de Rivière Meuse Aval se remettra en route et débutera une nouvelle campagne d'inventaire (2019 – 2021). Nous pourrons ainsi mettre à jour ces données, mais également continuer à discuter avec les riverains, et les sensibiliser aux bonnes pratiques favorables à nos rivières dans l'espoir de voir ces chiffres et l'état de nos cours d'eau évoluer favorablement.

focus

sur un nouveau cadre juridique pour une gestion intégrée et durable des cours d'eaux wallons

Une nouvelle base décrétales depuis le 15/12/2018

pour une gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau wallons



Il était annoncé depuis plusieurs années et cette fois ça y est ! Le nouveau cadre décretales « cours d'eau » a été intégré au Code de l'Eau et est d'application depuis le 15 décembre 2018.

Adopté par le Parlement wallon le 4/10/2018, ce décret a été publié au Moniteur belge le 5/12/2018. Il abroge la loi du 28 décembre 1967 sur les cours d'eau non navigables et la loi du 5 juillet 1956 relative aux waterings.

L'objectif principal de cette réforme était d'instaurer un cadre juridique global et transversal pour la gestion intégrée, équilibrée et durable des cours d'eau wallons. Cette gestion doit désormais concilier leurs fonctions hydraulique, écologique, économique et socio-culturelle.

En voici les axes principaux :

- ◆ Maintenir les 3 catégories de cours d'eau non navigables et leurs gestionnaires respectifs ;
- ◆ Réaliser une gestion intégrée et sectorisée, formalisée grâce à un outil de planification et de coordination : les PARIS ;
- ◆ Garantir la libre circulation des poissons et instaurer un débit à réserver aux cours d'eau ;
- ◆ Donner davantage de pouvoir d'intervention aux gestionnaires, sous certaines conditions, afin de garantir la protection des cours d'eau ;
- ◆ Gérer l'atlas numérique des cours d'eau avec l'aide des provinces et des communes ;
- ◆ Mettre en place un nouveau régime pour les travaux sur les cours d'eau non navigables ;
- ◆ Renforcer l'obligation de clôturer les pâtures le long des cours d'eau non navigables ;
- ◆ Renforcer le système infrarégional ;
- ◆ Adapter quelques législations complémentaires (permis d'environnement pour les centrales hydroélectriques, prises d'eau permanentes, ...);
- ◆ Actualiser et codifier la législation sur les waterings.

L'application de cette législation est un nouveau défi à relever par les communes, gestionnaires des cours d'eau de 3ème catégorie. Une bonne dose de pédagogie sera certainement nécessaire pour amener les riverains à adopter ces nouvelles normes qui constituent à nos yeux autant d'évolutions positives vers une meilleure prise en compte des enjeux liés à l'eau pour une vallée plus belle.

Carte d'identité

de l'Yerne



Son ou ses nom(s) : L'Yerne

Source et embouchure : L'Yerne prend sa source à Verlaine et se jette dans le Geer à Lens-sur-Geer (Oreye) après avoir traversé les communes de Donceel et Remicourt.

Affluents de : L'Yerne est un affluent du Geer. Il est alimenté par deux affluents : le Ruisseau de la Fontaine du Lavu et le Ruisseau de Seraing-le-Château.

Catégorie (gestionnaire) : D'abord classé en 3e catégorie (commune de Verlaine), il passe en 2e catégorie en aval de la Grand-Route à Verlaine (Province de Liège) jusqu'à sa confluence.

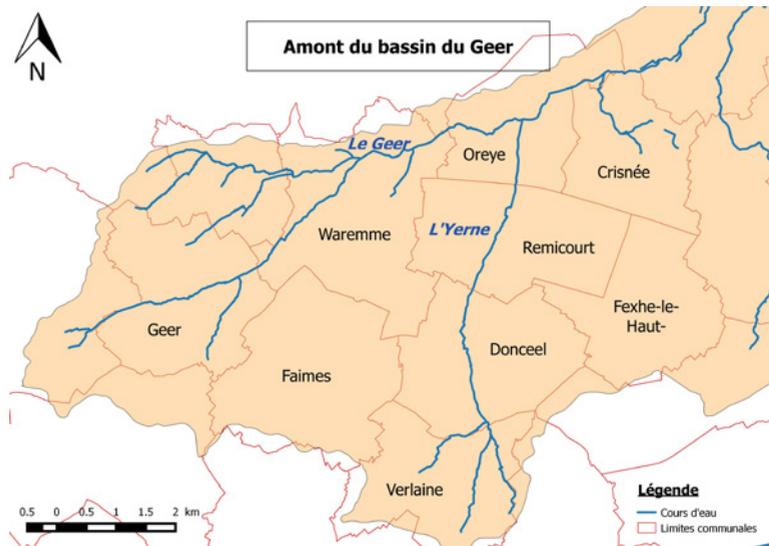
Données chiffrées : La longueur de l'Yerne et de ses affluents : environ 32 km de

linéaire ; Le bassin versant a une superficie de 63.2 km² à Grandville.

Occupation du sol : 88% de terres arables ou forêts et 12 % de surfaces artificialisées.

Structure écologique : Les décanteurs de la sucrerie d'Oreye (Site de grand intérêt biologique) et la Réserve Naturelle Domaniale des anciens décanteurs d'Oreye.

Spécificité : L'Yerne semble assez tranquille par temps sec mais peut voir son débit augmenter très fortement par temps de pluie. Le lit de ce ruisseau a donc tendance à s'inciser par endroit. Un projet de revitalisation de 300 mètres de son cours a permis de recréer un lit et des berges propices à l'accueil de la biodiversité.



En bref

Réduction de la dérive de minimum 50% et zones tampons

Depuis le 1er janvier 2019, les exploitants agricoles ont l'obligation d'utiliser du matériel permettant de réduire la dérive de pulvérisation de minimum 50%.

Cette obligation nécessite de s'équiper avec du matériel reconnu en Belgique. En fonction de la technique choisie, la largeur des zones tampons mentionnée sur l'étiquette des produits phytomédicamenteux pourra être réduite



PROTECT'eau

Bienvenue à Sébastien...



Sébastien Devillers, qui était déjà en contrat de remplacement, a rejoint l'équipe en tant que chargé de mission depuis le 1er novembre 2018.

Et une bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, il est également l'heureux papa d'un petit Eliott depuis le 12 novembre !

... ainsi qu'à Eliott



Le sel, le vinaigre et l'eau de javel

Ne sont pas autorisés pour désherber!



adalia

Nouveau remède contre les plantes indésirables, le sel et le vinaigre sont de plus en plus utilisés par les particuliers ou les professionnels des espaces verts. Cette solution est d'ailleurs bien diffusée sur les réseaux sociaux où on vous explique comment réaliser ce produit « naturel » pour venir à bout des adventices.

Or, il faut savoir que l'utilisation du sel (de déneigement ou de cuisine), du vinaigre ou en encore de l'eau de Javel pour désherber n'est pas autorisée en Région wallonne. En effet, d'un point de vue légal, ces produits ne sont pas homologués comme herbicides et ils ne peuvent donc pas être utilisés pour lutter contre les adventices.

De plus, l'utilisation répétée de ces produits peut conduire à une acidification des sols (dans le cas du vinaigre), une contamination des eaux de surface et souterraine et un risque pour la santé humaine (irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires).

Remarques :

- le vinaigre est une «substance de base» reconnue par l'Union européenne uniquement pour ses propriétés fongicides et bactéricides ;
- le sel (chlorure de sodium) est une «substance de base» reconnue par l'Union européenne uniquement pour ses propriétés fongicides et insecticides.

Alors, comment désherber son trottoir?

- effectuer un **désherbage thermique** grâce à de l'eau bouillante (eau de cuisson des pommes de terre) ou avec un bruleur à gaz (chalumeau). Il est inutile de calciner les plantes, un simple échauffement génère une réaction physiologique qui provoque leur flétrissement. Ce traitement est à répéter plusieurs fois sur la saison en fonction du résultat voulu et de la météo ;
- **débroussailler** pour un résultat rapide sur les surfaces "dures", en pavés par exemple. En plus du fil nylon épais, il existe aussi des têtes de brosses rotatives à fixer sur débroussailleuses. Attention aux projections ;
- **envoyer un jet d'eau sous pression sur les pavés** pour déloger les plantes incrustées dans les joints ;
- **tondre** à une certaine hauteur au-dessus d'un gravier ou de joints de pavés enherbés ;
- **utilisez un outil à main** quand il s'agit de gratter le gravier (exemples : griffe, sarcloir, binette) ou dans les joints entre les pavés (exemple : un couteau à désherber). Il est conseillé d'agir sur les jeunes plantules tôt dans la saison car leurs racines seront moins développées.

→ Plus d'info sur <https://www.adalia.be/plantes-indesirables>

Planning

des barrages flottants

Comme en 2018, 9 sites, équitablement répartis sur le bassin, ont été sélectionnés pour placer nos barrages flottants.
Le CRMA poursuivra ainsi sa campagne de sensibilisation aux déchets flottants durant toute la « bonne » saison.



- 👉 Du 01/04 au 23/04 :
sur le Hoyoux à Malhavez (Huy)
- 👉 Du 01/04 au 23/04 :
sur le Geer, rue du Centre (Geer)
- 👉 Du 23/04 au 17/05 :
sur la Mehaigne, rue du Cortil (Braives)
- 👉 Du 23/04 au 17/05 :
sur la Berwinne, rue Lieutenant Pirard (Dalhem)
- 👉 Du 04/06 au 21/06 :
sur le Geer, rue Osborne (Bassenge)
- 👉 Du 04/06 au 21/06 :
sur le Geer, place de l'Union (Bassenge)
- 👉 Du 17/06 au 08/07 :
sur la Bonne, face au glacier au Pont-de-Bonne (Modave)
- 👉 Du 26/08 au 09/09 :
sur la Mehaigne, au pont de la Solive (Moxhe)
- 👉 Du 10/09 au 23/09 :
sur le Geer, rue Général Lens (Oreye)

agenda

► DIMANCHE 7 AVRIL : L'EAU DANS TOUS SES ÉTATS.

A bord de votre véhicule et sur base de circuits remis par le Syndicat d'Initiative, vous découvrirez l'eau sous toutes ses formes... qu'elle soit savoureuse, miraculeuse ou encore source de vie, petits et grands seront comblés !

Syndicat d'Initiative «Entre Eaux & Châteaux», Vallée du Hoyoux, 6b - 4577 Modave (Pont de Bonne). PAF : 10€/adulte, 7€/enfant (- 12 ans). Inscription obligatoire. 085/41.29.69 - info.sivh@gmail.com - www.eauxetchateaux.com

► DU LUNDI 8 AU VENDREDI 12 AVRIL : STAGE DE PÊCHE.

Au programme : présentation des différents poissons, pêche en étang et rivière, découverte de la diversité du milieu aquatique, anatomie du poisson, description de la canne à pêche, apprendre à monter une ligne et à manipuler le poisson.

De 9h à 16h : MMER, rue du Moulin, 48 à Latinne (Braives). Pour enfants de 10 à 16 ans. 62€/5jours. Inscriptions et informations : info@mmer.be – 019/54.40.48 – www.village-dusaule.be

► DIMANCHE 28 AVRIL : BOURSE AUX PLANTES DE PRINTEMPS.

De 10h à 12h au potager « Les enfants sèment », rue du Moulin à Wasseiges. Renseignements et inscriptions : mmoreau@meusecampagnes.be – lise.primault@wasseiges.be

► DIMANCHE 28 AVRIL : HUY, LA MEUSE ET SES SECRETS DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE DE LA SAISON TOURISTIQUE « WALLONIE TERRE D'EAU ».

Balade à vélo dès 10h30. Départ du port Neuve Voie à Huy. Info : Maison du Tourisme Terres-de-Meuse 085/21.29.15 – 085/21.21.71

► DIMANCHE 5 MAI : FÊTE DU VÉLO – AU FIL DE L'EAU

Départ de 10h à 15h. Animations et balades familiales à la découverte de la Vallée du Geer (avec visites et dégustations de produits locaux). Info : Syndicat d'Initiative de Hesbaye - 019/33.08.80 ou sih.waremme@skynet.be

► DIMANCHE 12 MAI : DÉCOUVERTE DE LA SOLIÈRES.

Tout près de Huy, le vallon de la Solières est bien connu des promeneurs et des amateurs de verdure pour sa beauté sans pareille. Cette promenade de 3,5 km nous emmènera à la découverte des roches, de la flore, de la faune et de l'histoire de ce vallon hors du commun, sans (trop) de noms savants mais avec beaucoup d'émerveillement. Départ à 14h depuis le Parking tout près de « l'Élysée Beaufort », avenue Beaufort, 71 4500 Huy. 5 € par personne. Info : Maison du Tourisme Terres-de-Meuse 085/21.29.15 – 085/21.21.71

► DIMANCHE 26 MAI : BAZ'ART AU JARDIN.

De 10h à 17h à Meeffe (Wasseiges). Venez découvrir le travail d'artistes et artisans locaux exposés dans un jardin le temps d'une journée. Entrée gratuite. Renseignements lise.primault@wasseiges.be – vital.wouters@wasseiges.be – 081/40.89.93

► DIMANCHE 2 JUIN : DU RUISSEAU AU FLEUVE, UNE PROMENADE PÉDESTRE À NE PAS MANQUER.

Connaissez-vous Le Morissart ? Ce ruisseau déverse son liquide dans la Meuse après la traversée du village de la Neuville-sous-Huy. Nous vous proposons de découvrir les berges et les activités jadis indispensables à la vie de la communauté villageoise. Nous découvrirons de l'extérieur l'ancienne maison communale, le moulin, l'orangerie, la cour de la ferme en quadrilatère et l'imposant château d'époque Louis XIV, ainsi que l'église Ste-Gertrude ou l'historique de la localité y est conservé.

Départ à 10h et 14h rue de la Neuville - 4500 Huy (La Neuville). 5 € par personne. Info : Maison du Tourisme Terres-de-Meuse 085/21.29.15 – 085/21.21.71

► DIMANCHE 16 JUIN : WAREMME, FILLE DU GEER

Waremmes est fille du Geer, un des principaux affluents en rive gauche de la Meuse. Au cours des siècles, Waremmes connaît un fort développement malgré bien des vicissitudes. La grosse bourgade agricole, où l'on puise l'eau dans le Geer, prend peu à peu des allures citadines pour devenir capitale de la Hesbaye. Comme toute capitale qui se respecte, la localité offre au regard du passant quelques œuvres d'art, dont une fontaine symbolisant l'enthousiasme, ou cette énigmatique barque portant le nom de Jeck... A-t-elle un jour flotté sur les eaux de l'étang de la ville ? Venez donc le découvrir en notre compagnie !

Départ à 10h et 14h : Parking derrière l'église Saint-Pierre, rue de l'église - 4300 Waremmes

Parcours : 2,5km, sans difficultés particulières, accessible au PMR. 5 € par personne. Info : Maison du Tourisme Terres-de-Meuse 085/21.29.15 – 085/21.21.71

► DIMANCHE 23 JUIN : DÉCOUVERTE DE LA ZONE HUMIDE D'INTÉRÊT BIOLOGIQUE

Surtout connu pour son abbaye, Flône est un petit village de l'entité d'Amay avec une nature encore bien présente. « Une Charte de 1091 parle de moulins (au pluriel) érigés sur le Flône. Ce ruisseau porte ce nom à partir du lieu-dit « Pont de Flône », à la limite de Jehay. Il est formé par la réunion, en cet endroit, du ruisseau de Richemont et de celui de la Marcelle. On vous propose de partir à la rencontre de cette nature et de découvrir «la Flône» et sa zone humide d'intérêt biologique.

Départ à 10h et 14h. Chaussée Romaine, parking au-delà de l'abbaye de Flône - 4540 Amay. 5 € par personne. Info : Maison du Tourisme Terres-de-Meuse 085/21.29.15 – 085/21.21.71

► DIMANCHE 23 JUIN : INITIATION À LA PÊCHE EN TERRE-DE-MEUSE

De 10h à 14h : pêche sur la Mehaigne à Fumal/Braives, découverte du gîte de pêche « le Falihou ». 5 € par pêcheur. Réservation obligatoire. Info : Maison du Tourisme Terres-de-Meuse 085/21.29.15 – 0470/94.04.41 – info@terres-de-meuse.be

Contactez-nous!

COMITÉ LOCAL BERWINNE - JULIENNE > PATRICK RIXEN

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - berwinne@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GUEULE > PATRICK RIXEN

Rue du Chemin de fer 25, 4850 Plombières - 0496/81.81.30 - gueule@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL GEER > SANDRA GODFROID

Rue de Grand-Axhe 45E, 4300 Waremme - 019/32.49.30 - geer@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL HOYOUX > SYLVIE MESSIAEN / SÉBASTIEN DEVILLERS

Chemin de Sandron 1A, 4570 Marchin - 0474/52.09.36 - hoyoux@meuseaval.be /
0474/31.15.15 - mission@meuseaval.be

COMITÉ LOCAL MEHAIGNE > SAMUEL VANDER LINDEN

Place Faniel 8, 4520 Wanze - 085/71.26.55 - mehaigne@meuseaval.be

Bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents réalisé avec le soutien du Service Public de Wallonie, des provinces de Liège et de Namur et des 41 communes et villes partenaires (*Ans, Aubel, Awans, Bassenge, Berloz, Braives, Burdinne, Clavier, Dalhem, Donceel, Eghezée, Faimés, Fernelmont, Fexhe-le-Haut-Clocher, Geer, Gembloux, Hannut, Havelange, Héron, Herve, Huy, La Bruyère, La Calamine, Lontzen, Marchin, Modave, Nandriin, Ohey, Oreye, Plombières, Raeren, Remicourt, Thimister-Clermont, Tinlot, Verlaine, Villers-le-Bouillet, Visé, Wanze, Waremme, Wasseiges, Welkenraedt*).

Layout : Élise Latinne

Mise en page et impression : Imprimerie Daxhelet.

Éditeur responsable: Béatrice Moureau

Imprimé sur papier PEFC.



talon d'adhésion

Ou...
Abonnez-vous
en ligne sur
meuseaval.be

Oui! Je suis intéressé(e) par la gestion de l'eau et des cours d'eau.

Je souhaite recevoir gratuitement le bulletin de liaison du Contrat de Rivière Meuse Aval.

Prénom, nom:

Par mail:

Par courrier:

Talon à renvoyer à la cellule de coordination par mail ou par courrier.

Contrat de Rivière Meuse Aval et affluents: Place Faniel 8,
4520 Wanze | Tél. 085/71.26.55 | info@meuseaval.be | www.meuseaval.be

